

BONNE
ANNÉE

À VOUS
Neuville

www.neuillesuroise.fr
Journal trimestriel n° 32 • Hiver 2022

20
22



Page 8
CULTURE

**Résultat
concours photos**



Page 7
PORTRAIT D'ÉLU

**Christophe
Seron**



Des économies d'énergie pour tous les habitants chauffés à électricité !

Cergy-Pontoise soutient l'initiative de la société Voltalis permettant de proposer à ses citoyens une solution d'économies d'énergie efficace et complète.

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement et sans engagement dans les logements chauffés à l'électricité. Il permet de piloter les appareils électriques les plus énergivores, comme les radiateurs et les chauffe-eaux, qui représentent jusqu'à 77% de la consommation annuelle d'un foyer ! Ce boîtier offre la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage via une application dédiée, 100% gratuite elle-aussi. Autre avantage : il s'agit d'un dispositif écologique et solidaire, qui permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité.



Cette initiative répond par ailleurs aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré par Cergy-Pontoise. L'installation du dispositif Voltalis permet en effet de mieux maîtriser la consommation électrique et

de favoriser le développement des énergies renouvelables, accélérant ainsi la transition écologique en cours et pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire.

Des conseillers Voltalis viendront prochainement à la rencontre des habitants afin de leur présenter le dispositif, répondre à leurs questions et proposer un créneau d'installation.

Pour plus d'informations ou pour prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés

au 01 87 15 83 82, cerygpontoise@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com

ACTUALITÉ

- 4 *Projet d'aménagement du territoire
Dématérialisation des dépôts
d'urbanisme*

À SAVOIR

- 5 *Interview de Constance BULIN
céramiste neuvilloise*
*Signature de la convention
des commerces*

INFRASTRUCTURES

- 6 *Installation des bancs*
*Interview de M. et M^{me} FOUQUE
"Les promeneurs du quotidien"*
*Portrait d'élu, Christophe SERON
conseiller municipal*

CULTURE

- 8 *Portrait du lauréat
Jean-Louis GARANÇON*
26^e édition du Printemps de Neuville
Agenda culturel année 2022

CIVISME

- 12 *Élection Présidentielle*
Recensement jeunes à partir de 16 ans
Libre expression

VIE ASSOCIATIVE

- 13 *Journée citoyenne
"grand nettoyage autour de la gare"*
Colis de Noël pour les séniors

RÉTROSPECTIVE

- 14 *Merci à tous Téléthon*
Retour en images

AGENDA

- 16 *Inscriptions scolaires*
Etat civil, Infos pratiques

Chères Neuvilleoises,
Chers Neuvilleois,

Cette nouvelle année doit nous donner et apporter l'espoir de nous retrouver. Nous souffrons tous de nous rencontrer sans contrainte lors d'un évènement associatif, culturel, social comme par exemple la sortie annuelle proposée par le CCAS. Cette perception était d'autant plus avérée quand nous avons offert les colis de fin d'année à nos séniors. Durant cette distribution, nous avons reçu à chaque fois un accueil exceptionnel et attendu mais malheureusement écourté et distancié par le respect des mesures sanitaires...

Ce début d'année est aussi marqué par les difficultés de suivre toutes les évolutions du protocole sanitaire à faire respecter dans notre école. Je remercie les parents d'élèves pour leur compréhension, l'ensemble du personnel enseignants pour le maintien de la qualité de l'enseignement et le personnel communal affecté aux services périscolaires (accueil du matin, nettoyage et désinfection des locaux, pause méridienne et accueil périscolaire jusqu'à 18h30...) pour son engagement.

La notion "d'arlésienne" ne sera pas applicable au chantier de l'école car après la liquidation de l'entreprise en charge du gros œuvre, les pénuries de matériaux et les vagues de COVID 19 affectant les ouvriers, la restauration ouvrira bien ses portes cette année. Même

avec quelques semaines de retard, le chantier se termine et nous sommes d'ores et déjà convaincus que la nouvelle restauration scolaire et intergénérationnelle répondra pleinement aux attentes des enfants et des adultes.

Récemment, nous avons perdu de nombreuses personnalités mais je tiens plus particulièrement à honorer la mémoire de deux d'entre eux. En effet, deux hommes portant des valeurs remarquables sont décédés presque dans le silence. Je veux parler de Pierre RABHI fondateur du mouvement Colibri et figure emblématique du mouvement politique et scientifique de l'agroécologie en France décédé le 4 décembre 2021.

*Rien n'est jamais fini,
il suffit d'un peu de
bonheur pour que tout
recommence.*

Emile ZOLA

L'autre est Desmond TUTU décédé le 26 décembre 2021, archevêque anglican et militant des droits de l'homme Sud-Africain. Ces deux hommes nous ont montré durant toute leur vie l'exemple à suivre pour léguer une Terre "propre" à nos enfants et petits-enfants, tout en sachant respecter la différence pour vivre ensemble.

À l'approche des élections présidentielles, j'espère que ces deux valeurs seront les priorités des



futurs candidats. Sur ce point, je fais vœux que la participation des Neuvilleoises et Neuvilleois soit une fois de plus exemplaire lors de ce scrutin.

Enfin, je remercie les associations qui se sont investies pour le Téléthon. Le nouveau responsable local, Bruno DANIEL, a en effet reçu un montant jamais atteint de 4 400 €. Cela démontre l'exceptionnelle générosité des nombreux habitants de Neuville et des communes limitrophes. L'ensemble du Conseil Municipal, le personnel communal, toutes et tous se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé et avec toujours le plus grand plaisir de vous rencontrer (assis sur un banc ou non...) dans notre village.

Gilles LE CAM
Maire de Neuville-sur-Oise,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Cergy-Pontoise à l'horizon 2030, pour un développement durable !

En début de mandat, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) doivent bâtir plusieurs documents cadres qui viennent définir les grandes lignes de leur action.

On compte notamment parmi ces documents le schéma de mutualisation, le pacte de gouvernance, le projet d'administration territoriale, le programme pluriannuel d'investissement, le pacte fiscal et le projet de territoire.

Celui-ci a pour vocation à définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et social du territoire de Cergy-Pontoise.

L'agglomération de Cergy-Pontoise entre dans une ère nouvelle, celle de la transition écologique, poursuivant ainsi son essor dynamique et harmonieux. Il lui fallait pour cela se doter d'une feuille de route devant traduire la vision de ce développement à échéance 2030.

Cette vision doit être partagée bien sûr par les élus communautaires et municipaux mais aussi par les ha-

bitants de son territoire, les Cergy-pontains.

En effet, le territoire est doté d'une conviction, celle de l'intelligence collective mise au service de trois axes forts : le développement de l'attractivité du territoire, l'accélération de la transition écologique et énergétique tout en maintenant les équilibres et la solidarité pour une croissance durable.

Les atouts du territoire sont avant tout les femmes et les hommes qui y vivent, qui y travaillent, qui y étudient, qui le visitent. Les objectifs à atteindre et les actions qui permettront d'y aboutir, c'est ensemble que les forces vives du territoire les construiront et les inventeront.

Le projet de territoire bâti à Cergy-Pontoise est une première traduction d'une agglomération dont l'esprit reste résolument pionnier et moderne.

Le document d'une vingtaine de pages est disponible sur le site de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et de la plupart des Communes, dont Neuville.



Les démarches d'urbanisme se dématérialisent

Vous avez un projet de travaux concernant votre habitation ?

Que ce soit de construction, de démolition, d'amélioration de l'habitat, ils doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. À partir de janvier 2022, vos dossiers peuvent être déposés en ligne grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022



LA DÉMATÉRIALISATION
OBLIGATOIRE DES
AUTORISATIONS D'URBANISME

Ce nouveau dispositif s'inscrivant dans le cadre de la Loi Elan de 2018 vise à optimiser le traitement des dossiers d'urbanisme en temps réel.

Quels avantages pour les usagers ?

Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU propre à chaque commune.

Les usagers seront ainsi alertés de l'évolution de leur demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision. Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique, il sera toujours possible de déposer votre demande en format papier ou de l'adresser par courrier en Mairie.

Pour faire vos démarches, le lien est le suivant :

<https://demarches-urbanisme.cergypontoise.fr/gnau/?ref=Neuille-sur-Oise#/>

Constance Bulin : dans les coulisses de son atelier neuvillois

Son travail est tout en finesse et délicatesse. Sur son bureau, les pigments en poudre se mélangent. Constance BULIN dessine et réalise avec minutie des décors à la main, principalement sur la porcelaine blanche de Limoges. Ses créations, uniquement des petites séries, sont destinées à

l'art de la table et à la décoration intérieure (assiettes, vases, tasses...). La nature, les fleurs, les animaux sont des thèmes récurrents chez l'artiste, qui s'inspire de son environnement, mais s'essaie aussi à des graphismes plus modernes.

C'est à la Cour des Arts de Vauréal

que la jeune femme, qui possède un joli coup de pinceau, découvre, il y a quelques années, le métier de céramiste. Par curiosité, elle assiste à une séance d'initiation, tombe sous le charme de cette technique et décide de se former.

Son style se construit au fil des années, aux côtés de différents artistes, notamment à la manufacture de Sèvres. En juillet 2019, un CAP décor sur céramique et un brevet des métiers d'art en poche, elle ouvre son propre atelier à Neuville.

Installée au sein de la maison familiale, Constance investit dans un four spécialisé (cuisson à 800°C) qui lui permet de réaliser l'ensemble de ses collections sur place.

Elle répond également à des commandes personnalisées pour des événements particuliers ou des cadeaux authentiques.

Vous pouvez la retrouver lors de différentes expositions d'artistes et prendre contact avec elle en allant sur son site :

<https://www.constancebulin.com>



Commerces : réhabilitation des façades



Mardi 21 décembre 2021, M. Hervé DENIAU, directeur du site des Trois Fontaines-HAMMERSON), M^{me} Véronique PELISSIER, Présidente du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Val d'Oise et M. le Maire ont signé une convention de partenariat dont le but est d'accompagner les commerçants dans un projet de réhabilitation des façades des commerces de notre village. Cette convention cadre permettra d'aider techniquement et financièrement chaque commerçant désireux d'embellir sa façade.

Une seconde étape consistera à signer avec chaque commerce intéressé, une convention spécifique pour cadrer les modalités exactes des travaux.

In fine, le projet permet aux commerces de retrouver une homogénéité tout en conservant leur caractère propre. Pour chaque dossier, le CAUE du Val d'Oise accompagnera la Commune dans les discussions avec le service de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour que les projets respectent l'environnement privilégié du Pavillon d'Amour.



Installation de bancs sur la commune

Dans le cadre des projets d'infrastructures de la commune, nous avons présenté en commission un programme de mise en place et de renouvellement de bancs.

Les premiers sont déjà installés place du Pont, rue de Cergy et au stade de football. Ce sont de nouveaux modèles de Type AZUR de chez Activia qui définissent une charte de mobilier urbain.

Nous avons aussi en prévision, une quinzaine de bancs recyclés par les

services techniques qui seront disposés sur différents points de promenade. Ils devraient être installés au cours de premier trimestre 2022.

En cette période sanitaire difficile, ils nous semblaient important de pouvoir proposer aux Neuvilleois des lieux de pause, avec pour certains, un point de vue sur la commune et la vallée de l'Oise.



Les “promeneurs du quotidien”

Jacqueline et Roger FOUQUE sont des figures emblématiques du village. Pour cause, ils profitent pleinement de leur retraite en se promenant chaque jour dans le coeur de village, à partir duquel ils réalisent à pied une boucle de plus de 2 km.

Ils se réjouissent de l'installation récente des nouveaux bancs, eux qui aiment ponctuer leur périple de quelques pauses pour souffler un peu, et, aux beaux jours, prolonger leur sortie en s'asseyant le long de l'Oise ou devant le coiffeur et la boulangerie.

“Depuis toutes ces années, nous avons pris l'habitude de faire une halte ici lors de notre sortie quotidienne. Cela nous permet non seulement de nous maintenir en bonne forme physique, de prévenir les méfaits du vieillissement, tout en gardant le lien social. Nous nous offrons régulièrement une petite viennoiserie et croisons toujours quelqu'un que nous connaissons pour échanger et discuter”, précise Roger.

Anciens agriculteurs de fruits et légumes installés à Neuville, le couple en incarne la mémoire vivante. Durant toutes ces années d'activités, ils ont tissé des liens étroits avec plusieurs générations de familles.

Ils ont pu remonter le fil de leur arbre généalogique jusqu'en 1630 : leurs ancêtres étaient des vignerons venus de Jouy-le-Moutier. Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants habitent toujours Neuville.

Pour Jacqueline et Roger FOUQUE, à respectivement 86 et 89 ans, c'est dire si l'attachement avec le village demeure, plus que jamais, fort et intact.

Bonne promenade !!!



INTERVIEW D'ÉLU :

Rencontre avec Christophe SERON

Christophe SERON est conseiller municipal à Neuville depuis 2020. Son domaine de prédilection : les infrastructures et la propreté ainsi que les espaces verts. Il seconde Gérard DALLEMAGNE, amené à passer progressivement la main, sur tous ces sujets. A la tête d'une entreprise de travaux publics, Christophe SERON met son expertise au service de la ville où il conduit, aux côtés des équipes communales, de nombreux projets contribuant à son embellissement.

Comment devient-on élu et pourquoi ?

J'ai intégré l'équipe municipale un peu par hasard. Je connaissais certains élus, parmi lesquels Gérard Dallemagne. Gilles Le Cam, soucieux que la continuité soit assurée et connaissant mon parcours, m'a demandé de le rejoindre. Je dirige une PMI d'une vingtaine de personnes dans le BTP. Je n'avais jamais eu de mandat auparavant, mais, étant particulièrement attaché à Neuville où je réside depuis 15 ans, j'ai accepté de m'engager au profit de la collectivité pour partager mon expérience. J'essaie de concilier mes activités professionnelles et mon rôle au sein de la commune du mieux possible.

Quels sont les projets menés ?

Nous achevons l'implantation de nouveaux bancs sur Neuville. Des travaux ont été réalisés au cimetière. Nous conduisons actuellement une étude de faisabilité rue des Trembles afin de raccorder les résidences qui ne le sont pas au réseau d'assainissement. Une réflexion a aussi été menée en matière de



stationnement, rue des Moulines ; les aménagements pourraient débuter en 2022 ou 2023. Parallèlement un projet de parking et de végétalisation sera lancé dans les mois à venir, place des Dagnaudes. Une réunion publique devrait être organisée prochainement pour présenter ce projet. Nous envisageons également l'implantation de bornes de recharge électrique. Et ce ne sont que quelques exemples !

Parlez-nous des aménagements prévus en centre-ville

Ce dossier nous anime particulièrement en ce moment. Nous allons installer des jardinières place du Pont et fleurir toutes les

façades et terrasses des restaurants et commerces. Cela permettra de créer des espaces végétalisés à l'abri des regards et protégés de la route. Des barrières métalliques vont être posées, entièrement personnalisées, désignées par un Neuillois et réalisées par un ferronnier, elles donneront une allure nouvelle à notre centre. Tout devrait être prêt d'ici cet été.

Pour compléter l'ensemble, des cheminements piétons et des liaisons douces telles que des pistes cyclables vont être aménagées.

c.seron@neuvillesuroise.fr

Concours photos

Dans l'œil de Jean-Louis GARANÇON

Il est le lauréat du concours photo 2021 pour le cliché "Décollage" exposé sur les grilles du parc en face de la mairie avec les autres finalistes. Cet amoureux de photos

envie de comprendre comment fonctionnait un objectif, comment saisir la lumière, comment se forment les images. Alors, lorsque j'ai eu la possibilité de faire des études en optique, je n'ai pas hésité."

Ingénieur dans une société d'aéronautique et enseignant en école de commerce, il possède, en plus de sa maîtrise de l'outil numérique, un sens artistique incontestable. Soigneusement cadrés, ses clichés sont variés :

insectes, paysages, environnements naturels, mais aussi thèmes plus urbains et portraits, il ne s'enferme pas dans un style. Où qu'il aille, son œil exercé cherche à saisir des moments particuliers, des émotions, l'esthétisme d'un clair de lune, le contraste des couleurs ou la symétrie d'un point de vue.

Neuvilleois depuis 1992, membre du club de l'image de Cergy, Jean-Louis GARANÇON aimerait à l'avenir développer des projets autour de la photo, pourquoi pas dans un cadre professionnel, et participer à davantage d'expositions car le partage et les échanges autour des clichés sont une des sources de motivation du photographe.



Décollage

aime capter la magie de l'instant et le partager. L'envol d'un col vert en pleine lumière, pris sur la mare de l'Hautil non loin d'Ecancourt, en juin dernier, a été très remarqué par le jury. Passionné depuis son plus jeune âge, il confie avec ferveur avoir eu le "déclat" à l'adolescence. "J'avais

Les clichés sélectionnés

Anne JAMART
Le pont illuminé

décembre 2020



Patrick VINCENT

Faut lever l'ancre - juillet 2018

Charlotte BREVET

Silence ça pousse - juillet 2021



Agnès LOUTREL

Lyon Perrache - été 2021

Thomas BLOND
Bus fantôme sur le Pont de Neuville -

août 2020





Virginie REIN
Arachnide - août 2021

Valérie GUEPIN -
Soufflez moi - juin 2021



Thomas BLOND
Flamants roses en habits
juillet 2019



Valérie GUEPIN
Resilience - février 2021

26^e édition, le Printemps de Neuville est lancé du 9 au 16 avril 2022

FOYER COMMUNAL

Les invitées d'honneur :

Adéla BURDUJANU est une peintre née en Moldavie

Elle vit et travaille en France. Elle a fait ses études à l'Académie de Musique, Théâtre et Arts Plastiques, Faculté de l'Art Plastique à Chisinau (Moldavie) et à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (Arts plastiques). Elle est professeur de peinture et de dessin.

Elle utilise son art pour étudier différentes possibilités de représentation. Ses œuvres montrent une transcription de ses souvenirs. Elle pose ensuite des doutes sur la question de savoir si les scènes dépeintes sont réelles ou imaginaires, vécues ou imaginées, dans le but de déstabiliser par l'intemporalité, de perturber les perceptions de chaque spectateur.

"L'idée générale restant de fusionner l'art et la vie car pour moi, la peinture est une façon de penser, de redécouvrir et faire découvrir l'extérieur en intérieur".



Maud DU JEU est sculpteure et dessinatrice

Elle est née en Suède dans une famille où dessiner était une partie naturelle de l'existence. Elle est venue en France à l'âge de 20 ans.

Son art est figuratif, elle travaille sur le corps humain, enfants, femmes, couples et portraits mais aussi des animaux : seuls, ou avec des enfants ou sous forme de portraits. Elle cherche avant tout à montrer la sensibilité et la tendresse. Pour les

portraits, elle cherche à captiver le regard et à faire apparaître la personnalité. Pour elle, dessin et sculpture se complètent. Ses sculptures sont la mémoire de poses qui l'ont émue ou d'attitudes qui ont laissé une impression forte. La sculpture est une activité de longue haleine. Maud a sculpté de nombreux portraits tant d'adultes que d'enfants en France comme en Suède. Les sujets les plus frappants sont : le Pape Jean-Paul II, Mère Teresa et le violoncelliste Mstislav ROSTROPOVITCH. Elle expose régulièrement en France, en Suède, en Belgique et en Grande Bretagne. Elle enseigne à Croissy sur Seine.



WEEK-END :
11h à 19h

SEMAINE :
15h à 19h

SAMEDI 16 AVRIL :
11h - 17h

Samedi 19 mars à 15h
Festival des Tréteaux
"La Belle et la Bête" joué par la troupe Théâtre en Stock
Foyer communal

Samedi 9 au samedi 16 avril
Printemps de Neuville
Foyer communal

Dimanche 15 mai
Brocante

Samedi 11 juin
Fête de la Trinité

Mardi 21 juin de 18h à 21h
Fête de la musique
Place du Pont

Samedi 3 septembre de 10h à 17h
Journée des associations
Place du Pont

Week-end du 17-18 septembre
Art Val d'Oise aux Journées du Patrimoine

Vendredi 2 au dimanche 4 décembre de 10h à 17h
Marché de Noël et Téléthon
Place du Pont

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Les 10 et 24 avril 2022 auront lieu les élections présidentielles suivies des législatives, les **12 et 19 juin**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour vérifier votre inscription ou vous inscrire, consultez le site : <https://www.service-public.fr>

Attention, vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour le faire directement sur le site ou jusqu'au 4 mars 2022 par formulaire à imprimer ou sur place à la mairie ou au consulat.

Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10^e jour précédant le premier tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection.

À savoir : le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Recensement obligatoire à partir de 16 ans

Tout français à partir de 16 ans et dans les trois mois qui suivent cette date anniversaire, doit effectuer le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'obtention de la nationalité française.

Pour cela, nous vous invitons à passer en mairie, vous pouvez faire la démarche seul(e) ou accompagner de l'un de vos parents.

Afin d'établir votre inscription, merci de vous présenter en mairie avec les justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité,
- Le livret de famille de vos parents,
- Un justificatif de domicile.

Le recensement en mairie donne lieu à une attestation de recensement, qui, désormais, ne suffit plus pour passer les examens et concours de l'Etat. Cependant cette attestation de recensement vous permettra d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales de la commune.



LIBRE EXPRESSION

UNIS POUR NEUVILLE

Chères Neuvilleoises, chers Neuvilleois, chers amis,

En ce début d'année, nous vous présentons nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour 2022 ; une année pleine de bonheur, de réussite et de joie pour vous, pour vos proches et pour votre famille.

Nos pensées se portent vers tous ceux qui ont été touchés par la COVID 19 : les familles atteintes par la maladie, les commerçants, les entreprises, les salariés, les personnels de santé, les enfants dans leur scolarité ainsi que les associations.

Nous sommes remplis de l'espoir que 2022 soit l'année qui voit la fin de cette pandémie interminable, voit la fin de toutes les restrictions qui pèsent sur les lieux d'activités sociales, commerciales et culturelles.

Pour la commune nous souhaitons un village fait d'une vie associative, sportive, culturelle, vivante et riche. Nous aspirons aussi à un village propre où les piétons peuvent circuler librement sur les trottoirs.

Comme le mentionnait notre programme, nous sommes particulièrement sensibles à votre sécurité. L'année 2021 a vu une recrudescence des incivilités et effractions.

- Même si notre choix se serait porté sur deux policiers municipaux, nous souhaitons pour 2022 voir l'arrivée du deuxième ASVP (Agent de Surveillance de la voie Publique) afin de renforcer la surveillance.

- Nous soutenons aussi, comme le mentionnait la lettre d'information N°1 de la commune parue en juin 2021, l'installation de la vidéo protection.

Nous attendons avec impatience le résultat des négociations menées avec M. Hervé FLORZACK, Maire de Jouy-le-Moutier ainsi que le chiffrage par le bureau d'études spécialisé mandaté sur ce sujet.

Nous regrettons aussi :

- Que certains trottoirs pour ne citer que la rue de Cergy soient inaccessibles aux piétons, aux poussettes, aux enfants. Nous appelons de nos vœux à ce que la commune mette rapidement un dispositif en place pour libérer de manière durable les espaces réservés aux piétons.

- L'augmentation des tarifs de l'ensemble des prestations périscolaires qui n'était pas nécessaire en cette période difficile pour certains d'entre nous. Par solidarité communale nous aurions pu attendre la mise en place du quotient familial. Une très belle année 2022 !

Groupe minoritaire "UNIS POUR NEUVILLE" :

Frédéric PAIN, Michelle FOUQUE-DUVAL, Sylvaine DROT, Pascal GEOFFRE.

JOURNÉE CITOYENNE

Grand nettoyage autour de la gare par l'association Alternativ en partenariat avec la commune

Alternativ, le réseau est une association cergysoise avec un rayonnement sur toute l'agglomération. Sa vocation est de fédérer des acteurs locaux autour du développement durable et de l'économie sociale et solidaire.

Concrètement en 2021, nous avons travaillé :

- autour du gaspillage alimentaire : fabrication d'une bière très locale, la Bidule, ateliers autour du pain rassis, récupération d'invendus alimentaires ;



Collecte en quelques chiffres

4,970 kg
de déchets recyclables
(sacs jaunes),

10 bouteilles en verre,

6,760 kg
de déchets ménagers
(sacs noirs)

560 g
de mégots

- autour des déchets avec la gestion des écocup (recyclage de gobelets) de la ville de Cergy lors de la journée des associations ou l'organisation de différents cleanups (ramassage des déchets).

C'est ainsi qu'on a organisé le nettoyage du quartier de la gare de Neuville-Université. Le résultat de ce ramassage montre que c'était plus que nécessaire ...

Le plus gros projet a été l'organisation de l'éco Fest (stands, tables rondes et conférences, concerts) en octobre 2021. 1500 personnes sont venues visiter ce festival dont la vocation est de mettre en avant des acteurs locaux qui agissent en faveur du développement durable.

contact@alternativ.network
Carole SAUVAIN / 06 14 59 14 46
[facebook.com/alternativ.network](https://www.facebook.com/alternativ.network)

Un colis de Noël pour nos seniors

Le 17 décembre 2021, s'est déroulée la traditionnelle distribution des colis de fin d'année aux seniors. Pour la seconde année consécutive, nous avons adapté la distribution au contexte sanitaire. La livraison des colis de Noël a notamment été proposée au domicile de celles et ceux qui en avaient fait la demande. A cette occasion, Monique KRISHNAN, conseillère municipale en charge du CCAS est allée remettre son colis à monsieur RIMBERT René, le doyen de Neuville. Nous en avons profité pour lui souhaiter un bon Noël en famille et une très bonne année 2022. Destiné aux personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune, le colis était cette année garni de douceurs locales et de divers produits pour un réveillon gourmet et festif, le tout présenté dans une jolie glacière isotherme. Comme chaque année, il était accompagné d'une carte de vœux, tout spécialement agrémentée d'un message personnalisé de la part des enfants de l'école Gustave Eiffel. En cette période particulière, cette délicate attention a suscité beaucoup d'émotions, les personnes ont une nouvelle fois salué ce geste intergénérationnel et souhaitent remercier chacun d'entre eux.



Marché de Noël et Téléthon

Samedi 4 décembre

stand
vente
d'huîtres



stand vin et chocolat chauds

Balade en calèche
et en poney

par les doigts dégourdis



Vive le théâtre

par la Troupe de l'Escapade



Tritéléthon
par le temps libre



Marché de Noël et Téléthon

Samedi 4 décembre



Bataille de Polochon (Makura-Nage)
par ADN Espace Forme

Concours de belote
par l'Association Neuvilleoise de Pétanque

Chorale de l'école



Spectacle Noël aux enfants de l'école

Remise médailles du travail



Halloween au Cocott'aneuf



Résultat du concours photos





Inscriptions scolaires

Du lundi 3 janvier et jusqu'au 28 février, les inscriptions scolaires pour l'année 2022/2023 sont ouvertes. Cela concerne uniquement les enfants destinés à rentrer en petite section de classe maternelle. Pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune, les inscriptions s'effectuent toute l'année et sur rendez-vous.

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie avec les documents suivants :

Livret de famille,

Carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,

Justificatif de domicile,

Document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription. Il faudra ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation de ces mêmes documents.

INFOS PRATIQUES :

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Contacter Cylumine 24h/24

0 805 200 069

www.cylumine.fr

EAU POTABLE :

Contacter Cyo

0 969 360 402

www.cyodirect.fr

EAUX USÉES (SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE PONTOISE)

01 30 31 18 73 ou 01 30 32 74 28

www.siarp.fr

UNE QUESTION SUR VOS DÉCHETS ?

Le Centre de relation usagers vous répond du **lundi au vendredi**, de 9h à 17h (16h le vendredi).

www.cergypontoise.fr



AGENDA (SOUS RÉSERVE)

Samedi 22 janvier à 18h

Vœux du maire

Foyer communal

Annulés cause COVID

Jeudi 10 février à 20h30

Conseil municipal

Annexe de la mairie

Samedi 19 mars à 15h

Festival des Tréteaux

"La Belle et la Bête" joué par la troupe

Théâtre en Stock

Foyer communal

Du samedi 9 au samedi 16 avril

26° Printemps de Neuville

Week-end : 11h – 19h

Semaine : 15h – 19h

Samedi 16 avril : 11h – 17h

Foyer communal

Dimanches 10 et 24 avril

de 8h – 20h

Elections présidentielles

Annexe de la mairie

ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

FÉLICITATIONS À :

Chaimae NOUALI et

Mohammed DALI

mariés le 8 janvier

NAISSANCE

BIENVENUE À

Gïoya HUBERT

née le 2 décembre 2021

DÉCÈS

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Michel HERVE

(7 mars 1953 – 30 novembre 2021)

Christiana FICHEUX

(23 août 1933 – 24 décembre 2021)